

Les critères pour être une famille d'accueil doivent-ils être plus objectifs ?

Oui

■ Nous avons été refusés comme famille d'accueil après neuf mois de procédure, durant laquelle rien ne laissait envisager cette issue. Nous aurions compris, si la décision avait été argumentée, objectivée. Mais là, on nous a dit que nous manquions de capacité d'adaptation au changement. Sur quels critères ? On ne sait pas... On est dans le domaine du ressenti, là, non ? Nous n'avons pas été jugés correctement.

“Quelle serait la famille idéale à leurs yeux ? Qui pourrait disposer des armes suffisantes pour mener à bien un tel projet ?”

SANDRA KIRTEN

Assistante sociale, ex-candidate à l'accueil.

L'année passée, vous avez introduit une candidature pour que votre famille puisse devenir une famille d'accueil. Pourquoi ?

Avec mon mari, nous avons deux filles de six et huit ans et nous avons voulu poser un geste de solidarité en accueillant un autre enfant. Plusieurs possibilités existent dans le système. Nous n'avons pas choisi l'accueil d'urgence parce que, comme assistante sociale, j'ai eu peur de me retrouver avec l'enfant de personnes avec lesquelles je travaille. Nous avons donc opté pour l'accueil à long terme. Il nous a en effet semblé qu'intégrer un enfant dans notre dynamique familiale serait plus intéressant et nous permettrait de nous impliquer davantage qu'un parrainage.

Comment s'est déroulée la procédure ?

En juin 2014, nous avons contacté le service compétent le plus proche de chez nous, qui nous a envoyé un formulaire de candidature. Par écrit, nous avons répondu à toute une série de questions concernant, par exemple, les raisons de notre choix et les caractéristiques de l'enfant accueilli (sexe, orientation philosophique, etc.). Une fois ce questionnaire renvoyé, on a eu un premier rendez-vous avec la directrice du centre. Là, l'objectif était de cadrer tout ce qui est législatif, préciser le contexte légal de la famille d'accueil à long terme (expliquer que l'autorité parentale reste chez les parents de l'enfant et des choses comme cela). Après chaque étape, chacune des parties peut arrêter. Aussi bien nous que le centre. Nous avons confirmé notre projet chaque fois et on nous a laissé avancer. Ensuite, nous avons eu trois entretiens avec deux assistantes sociales. Pour faire connaissance et réexpliquer notre projet, et voir comment il pouvait coïncider avec notre histoire de couple ou familiale. Et, enfin, nous avons rencontré le psychologue, en couple.

● **Un décret se prépare pour améliorer l'encadrement des familles d'accueil.**

● **Des familles pas suffisamment nombreuses en Belgique, en regard du nombre d'enfants à aider.**

● **La façon de les sélectionner y serait-elle pour quelque chose ?**

Combien de temps a duré ce parcours ?

Il s'est écoulé neuf mois entre le moment où nous avons envoyé notre candidature et la réponse finale que nous avons reçue.

Quelle a été cette réponse ?

Au terme de tout le parcours, les quatre personnes que nous avons rencontrées se réunissent pour rendre leur décision commune. Et on nous a téléphoné pour nous dire non.

Vous vous y attendiez ?

Pas du tout, puisque toutes les étapes avaient été franchies. Pourquoi nous avoir fait avancer jusque-là ?

Comment ce refus a-t-il été motivé ?

La principale raison qui nous a été avancée est que l'arrivée d'un enfant qu'ils disent “trop abîmé” risquait de déséquilibrer notre système familial, que nous manquons de capacité d'adaptation au changement. Mais c'est du ressenti, ça ! Nous pourrions être d'accord si on nous renvoyait quelque chose d'objectif. Si on nous expliquait, par exemple, ce qui leur fait penser cela exactement. Mais là, rien. On dirait que la décision tombe du ciel, ce qui la rend inacceptable. Ceci dit, j'ai aussi envie d'ajouter que ce sont des professionnels. Alors peut-être ont-ils de bonnes raisons d'avoir tranché dans ce sens. Mais pourquoi ne pas les expliquer, les motiver correctement ? Comment procèdent-ils exactement à cette évaluation ? Nous trouvons que nous n'avons pas été jugés correctement.

Vous avez l'impression que leur décision est subjective ?

Tout à fait. Et elle pose plusieurs questions.

Lesquelles ?

D'abord, si on parle d'enfants “trop abîmés”, le placement en famille d'accueil est-il vraiment la meilleure solution pour eux ? Ensuite, quelle serait la famille idéale à leurs yeux ? Qui pourrait disposer des armes suffisantes

pour mener à bien un tel projet ? Nous sommes une famille aimante, mon mari et moi travaillons tous les deux, lui comme psychologue et moi comme assistante sociale. Et enfin, ne vaudrait-il pas mieux organiser tout cela dans une démarche d'accompagnement plutôt que dans une procédure de sélection ? Ils ont fait un choix pour nous, plutôt qu'avec nous. Et ça, je trouve que c'est vraiment moche. Nous avons été très loin dans ce que nous avons livré de nous, pour pas grand-chose en échange...

Entretien : Monique Baus

Non

■ On est forcément dans le subjectif car on parle de relations humaines. On ne peut pas associer n'importe qui n'importe comment. Ce n'est pas un permis de conduire! Parfois, on ne comprend pas nous-mêmes pourquoi on n'ose pas franchir le pas... Une intuition... Mais la responsabilité est trop énorme. C'est pourquoi nous prenons bien le temps de réfléchir ensemble, avec les familles, à chaque projet.

*“On dit souvent
qu'il ne suffit pas
d'être un bon parent
pour être
un bon parent d'accueil.”*

XAVIER VERSTAPPEN
Président de la Fédération des services
de placement familial.

Où en est-on aujourd'hui dans l'offre et la demande de familles d'accueil?

Il manque quelques dizaines de familles pour la partie francophone du pays. Il y a actuellement 150 enfants de moins de six ans qui attendent une famille d'accueil dans les pouponnières de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il y a également quelques dizaines de plus grands qui se trouvent dans les autres maisons de l'Aide à la jeunesse, et pour lesquels on ne pense plus à des familles d'accueil pour l'instant tellement on en a peu. Pourtant, je reste persuadé qu'il y a des familles qui pourraient être intéressées quelque part. Mais comme on communique très peu, on a très peu de candidats.

Comment se passe la sélection?

Elle dure généralement autour de six mois. L'idée est de permettre à la famille d'accueil de se présenter, d'expliquer d'où vient son projet et comment elle imagine l'accueil. A travers quatre à huit entretiens, on prend le temps d'examiner si une collaboration est possible entre la famille d'accueil et nos services puisqu'ils devront travailler ensemble sur le long terme.

Quels sont les critères?

Pour vérifier si les candidats sont aptes à se lancer dans cette expérience, il y a d'abord une série de critères objectifs, comme pour l'adoption. Mais on dit souvent qu'il ne suffit pas d'être un bon parent pour être un bon parent d'accueil. Il faut pouvoir accepter que l'enfant qu'on accueille se développe dans une double appartenance qu'il faut pouvoir respecter quand on sait que les parents vivent souvent de grandes souffrances et de grandes difficultés. On peut être capable de bien élever un enfant, mais ne pas supporter les contacts qui se passent mal avec sa famille. Et puis il faut pouvoir collaborer avec un service social et lui ouvrir ses portes, ce qui n'est pas évident à supporter pour tout le monde

non plus. Etre une famille d'accueil, c'est accepter tout cela.

Et comment faites-vous pour évaluer ces compétences?

C'est pour cela qu'il faut quatre à huit entretiens au cours desquels on réfléchit, on voit comment la famille a par exemple traversé les difficultés vécues par le passé, on parle, on donne des lectures, on met en situation, on joue, et on prépare aussi, y compris les enfants. Le but est de trouver la meilleure adéquation possible entre un enfant et une famille. On ne peut pas associer n'importe qui n'importe comment. A partir du moment où tous les adultes qui portent le projet de l'enfant sont d'accord pour dire que ce projet-là est le meilleur pour cet enfant-là, alors on y va. Il faut vraiment prendre le temps de faire notre boulot correctement. Car la responsabilité est énorme. Je me suis parfois trompé. C'est toujours très douloureux pour tout le monde.

Vous ne trouvez pas que la sélection est trop subjective?

Elle l'est forcément puisqu'on parle de contacts entre les gens. Quand on dit non, on prend généralement le temps d'expliquer pourquoi. Mais, parfois, on n'y arrive pas car on ne comprend pas nous-mêmes pourquoi on n'ose pas franchir le pas... Une intuition...

Impossible de mettre en place des critères plus objectifs?

Oui, car ce n'est pas un permis de conduire! C'est forcément lié à qui nous sommes, chacun. On est dans l'interpersonnel. On peut parfois ne pas se comprendre. C'est pourquoi si cela ne fonctionne pas avec un service, il faut aller en consulter un autre plus loin.

Des choses vont-elles changer dans ce secteur?

L'association qui regroupe plusieurs centaines de familles d'accueil, rejointe par les partis néerlandophones, est demandeuse d'inscrire un statut légal pour la famille d'accueil dans la loi fédérale. Il y a une discussion à ce propos, notamment autour de la question d'un transfert d'une partie de l'autorité parentale. Dans le même temps, des arrêtés doivent encore être modifiés pour le décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles, concernant nos services. Ils devraient être d'application en janvier 2016. Enfin, je pense qu'il y a beaucoup à faire pour simplifier la charge administrative des familles d'accueil.

Entretien: Monique Baus

→ Renseignements sur le site www.lesfamillesdaccueil.be